

Notes sur les fouilles de l'Association pro Aventico aux Conches-Dessus à Avenches

Autor(en): **Schazmann, P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Anzeiger für schweizerische Altertumskunde : Neue Folge = Indicateur d'antiquités suisses : Nouvelle série**

Band (Jahr): **21 (1919)**

Heft 4

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-159805>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ANZEIGER FÜR SCHWEIZERISCHE ALBERTUMSKUNDE INDICATEUR D'ANTIQUITÉS SUISSES

HERAUSGEGEBEN VON DER DIREKTION DES
SCHWEIZERISCHEN LANDESMUSEUMS IN ZÜRICH
NEUE FOLGE □ XXI. BAND □ 1919 □ 4. HEFT

Notes sur les Fouilles de l'Association pro Aventico aux Conches-Dessus à Avenches.

Par *P. Schazmann.*

Les fouilles commencées en 1913 aux Conches-Dessus et continuées dans les années qui suivent, avaient amené la découverte d'un grand bâtiment décrit et déterminé par E. Secrétan dans le bulletin XIII de l'association.

L'édifice est situé entre une place ouverte et une voie romaine orientée dans la direction du sud-ouest au nord-est.

Il me paraît probable que le soubassement R sur le plan a porté la statue de quelque personnage particulièrement vénéré; la forme circulaire de l'intérieur rappelle l'aménagement de certains mausolées honorifiques. Le heroon de Milet est un exemple typique de ce genre de constructions; dans la même cité, l'hôtel-de-ville renfermait un grand monument funéraire.

La campagne de 1918 a été consacrée à déblayer l'espace symétrique aux parties fouillées antérieurement, en prenant l'axe de l'édifice comme point de repère; M. Rosset, le surveillant des fouilles n'a pas tardé à découvrir le pendant du mur fermant le grand rectangle central dans la direction de l'ouest; ces deux parois sont équidistantes de l'axe central; le mur nouvellement dégagé est soutenu le long de son parement extérieur par quatre contreforts montrant que le niveau antique du terrain était placé plus bas dans cette direction. Les fouilles de 1916 avaient amené la découverte d'une exèdre dont le sol est en contrebas du grand bâtiment dont il vient d'être question, H sur le plan; l'exèdre ne communiquait pas avec les locaux voisins, il faut la considérer comme dépendance de la place dont elle était probablement séparée par un portique ouvrant sur celle-ci. Les fouilles de cette année ont montré que nous avons affaire dans cette partie, à un ensemble architectural bien coordonné; on a en effet trouvé le pendant de cette loge à la place où les lois de la symétrie antique faisaient

prévoir cette découverte, H¹ sur le plan. Les deux exèdres étaient exactement pareilles dans leur aménagement et leur architecture il serait superflu de les décrire à double; elles sont dans un mauvais état de conservation; celle de l'est en particulier a révélé des preuves de recherches antérieures aux nôtres et des traces nombreuses d'un incendie remontant à l'époque où ces monuments étaient encore debout. Le sol de celle de l'ouest a conservé une partie de son dallage en plaques rectangulaires de calcaire du Jura; les murs nous montrent un mode de construction usité à Avenches et dans tout l'empire romain dans les premiers siècles après Jésus-Christ: l'espace compris entre deux parements de petits dés en pierre calcaire soigneusement assemblés est rempli par un coulage de pierrailles mélangées avec du mortier. Le bas de ces parois avait conservé son revêtement en plaques de marbre portées par une moulure (pl. XV, n° 9); cette décoration constituait un soubassement assez élevé au dessus duquel la surface du mur était ornée de peintures à la fresque; la fouille a fourni des fragments de ces deux modes simultanés de décoration. L'espace rectangulaire de 8,90 m de long sur 5,60 m de large était limité au nord par un portique de quatre colonnes, donnant sur l'extérieur; suivant la mode du temps pour ce genre d'architecture, les colonnes reposaient sur des socles rectangulaires, plusieurs d'entr'eux ont été trouvés «in situ» dans le local H, tandisqu'en H¹ un seul avait gardé sa place primitive, pl. XV, n° 7 et H, H¹ sur le plan. Le plafonnage du portique extérieur étant au même niveau que celui de l'exèdre, des colonnes partant du sol eussent exigé des dimensions que ne comportait pas l'architecture intérieure, les petits pedestaux remédiaient à cet inconvénient. On remarquera les rainures verticales taillées dans les faces latérales des socles en question; elles retenaient des balustrades en marbre blanc dont la fonction consistait à isoler le local du dehors; un certain nombre de fragments de ces plaques nous ont été conservés, ils sont ornés de motifs divers délicatement sculptés (pl. XV, n°s 10, 13 et 14). Les restes de la décoration des exèdres sont actuellement au musée (pl. XV, n°s 1, 2, 4, 5, 6). Dans l'essai de reconstitution (pl. XV, n° 11), le bas du soubassement a été fourni par l'état des lieux, le haut a été restitué d'après les morceaux trouvés; la moulure (pl. XV, n° 8), provient du mur extérieur, nous possédons encore d'autres composantes de ce revêtement. Pl. XV, n° 10 représente la façade reconstituée sur la base des restes trouvés sur place. Un fût de colonne en calcaire est resté sur l'emplacement des premières fouilles, il mesure 3,80 m de haut sur 0,50 m de diamètre à sa base (pl. XV, n° 11). (Ces dimensions m'ont été fournies par M. Rosset.) Les chapiteaux appartenant aux portiques des exèdres sont en meilleur état de conservation que n'eût pu faire prévoir la matière trop tendre dans lequel ils ont été sculptés (pierre d'Agiez); ils étaient revêtus d'une gaine de stuc aujourd'hui disparue; malgré cela déjà dans l'antiquité ils ont subi de nombreuses réparations. Les ornements sont traités d'une façon vigoureuse de manière à provoquer des contrastes marqués d'ombre et de lumière; on y trouve un détail caractéristique qui fit son apparition vers la fin du règne de Tibère et consistait en feuilles d'acanthé enveloppant non seulement le dessous des hélices mais aussi l'arête supérieure. La

ressemblance de nos chapiteaux avec ceux de l'arc de Tibère à Orange est frappante; l'architecture de ce dernier monument est plus rapprochée des exemples flaviens que de ceux du règne d'Auguste; je ne pense pas qu'il y ait lieu d'assigner à nos exèdres une date ni plus récente ni plus tardive que le règne des Flaviens.

Les fouilles de cette année ont amené au jour quelques fragments d'inscriptions:

Pl. XV, n° 15. 5 fragments rassemblés, en pierre calcaire, trouvés dans le local Q du plan. Épaisseur 0,019. Hauteur des lettres 0,041. Écriture soignée et nettement incisée.

Pl. XV, n° 16. Fragment en calcaire du Jura trouvé sur le même emplacement que les précédents. Les contours de la pierre sont partout brisés. Épaisseur 0,023. Écriture négligée. Hauteur des lettres 0,03.

Pl. XV, n° 17. Deux fragments rassemblés en calcaire du Jura. Trouvé dans le local I du plan. Contours brisés. Épaisseur 0,03. Hauteur des lettres 0,073

Pl. XV, nos 18, 19, 20. Divers fragments d'inscription trouvés devant l'exèdre H¹. Calcaire. Hauteur des lettres 0,142.

Pl. XV, n° 21. Fragment en pierre calcaire. Contours brisés. Épaisseur 0,02. Hauteur des lettres 0,029.



Plan dressé par M^r Rosset.



